EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020

NOMBRE:

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 25
- de votants 27

OBJET

TARIF DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES SPORTS POUR ORGANISATION DE CONCOURS OU EXAMENS

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17/12/2020 Et que la convocation du Conseil avait été faite le 11/12/2020 L'an deux mil vingt Le dix-sept décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convoca-

tion légale,

Sous la présidence de Philippe BAUDRIN, Maire de

MAING

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET C. RIFF MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX S. SPOTO A. MALABOEUF H. DUMOULIN L. BLONDEAU L. PHILIPPE A. DEVEMY B. LE MAIGNENT C. GRAND H. LEDOUX JC. REZIGA F. COQUELET S. GLINEUR G. MONTAY A. AIT BAHA JM. DELANNOY C. MERCIER I. PLOUVIER B. MERESSE

Etaient excusés: V. PORQUET S. PIROTTE Procurations respectives à: C. COLLET P. BAUDRIN

Un scrutin a eu lieu, Laura PHILIPPE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par les services concours d'une administration qui souhaitait disposer en semaine de la salle des Sports pour organiser les épreuves écrites d'un concours ou examen de la fonction publique d'Etat.

Il propose donc au Conseil Municipal de déterminer un tarif de location à la journée pour la location de cette salle communale pour l'organisation d'épreuves écrites de concours ou examens.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité du tarif suivant :

Location de la salle des Sports – prix à la journée 552,00 € à compter du 1^{er} janvier 2021 (526,00 € en 2020)

fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 18 décembre 2020

la Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI